

Réunion du 16 janvier 2014

Présents:

Bruno Lacroix
S. Charbonnier
A. Birault
N. Brousse

Présents:

CH.de St germain
M. Ollivier
Po/Juillard Dupin
R. Nicolle
J. Courtois
L. Bresse

Absents:

E. Stievenard
D. Lizarazu
N. Grard
K. Wakrim
O. Servant
C. Gueret
L. Joret
M. Lechantre



- **Point financier**
- **Cotisations 2014 adaptation des cotisations**

- **Point d'actualité des actions de la cfee**
- **Point d'actualité sur les travaux de la transition énergétique**

- **Restitution et discussion sur les études faites avec le nouveau moteur confort d'été pour la RT 2012 :**
 - **Les BET tribu énergie et Bastide et Bondoux nous présenteront à partir de 15H30 les études parties maisons individuelles et bâtiments collectifs et tertiaire. Suites à donner**



Point financier au 15 janvier 2014

Trésorerie au 15 janvier 2014 : 96377 €

Trésorerie en encaissement :

Reste à payer : Appel exceptionnel non reçu :

Lafarge en cours 10 k€

Solde potentiel de 98725 €

À venir 2014: 63230 €

Muchi environ 5083 €,

unicem 730 €

Cotisation effinergie 1569€

Cfee 15 k€ + 10 k€

Effinergie 20+10k€

Comptable 3500€

Site isolons 5000€

Rt existant XXX

Solde : 35495 €





Information sur le GT 500 000

Suite à la publication large de la demande de certaines professions concernant l'allègement des réglementation Cécile Duflot a mis en place un comité présidé par Y. Lion architecte pour faire des propositions:

4 GT dont GT1 piloté par Nadia Bouyer Référendaire cour des comptes sur le sujet un spécifique aux réglementations CCH

GT4 sur l'innovation piloté par A.Maugard

Les deux autres GT sont sur les financements

AIMCC a pu avoir une place dans ces deux GT



GT1 500 000: réglementations

- NFC15 100 → réduire au strict sécurité le nombre de prises → travaux normalisation
- Ascenseurs → arrêter le plan de mise aux normes
- Termites → supprimer les ruptures et traitements maison individuelle
- Amiante → évaluer le risque non zéro
- Sismique → report de 3 ans d'office et évaluer les règles risque non zéro
- Thermique → supprimer règle 1/6 → remplacer par FLJ, ôter obligation rupteur $PSI < 0,6$
- Supprimer la commission titre V → non elle est utile
- Alléger les règles de calcul en faisant du forfaitaire → la CICF a tiré à boulets rouge sur la 5 THBCE car ils ne veulent pas de méthode réglementaire
- Supprimer l'attestation de conformité au PC → l'AQC a précisé que cela ne sert à rien
- Déroger globalement pour les convecteurs électriques + ballon accumulation
- Supprimer Réunion le 23 et le 28
- Acoustique → supprimer ...
- Sécurité incendie → en attente des résultats de révision
- Attention il faut que les industries réagissent fortement sinon il y a de forte probabilité de découdre le corpus réglementaire français



Etude tribu énergie détermination d'un indicateur qualité thermique des rénovations

En lieu et place d'un coefficient de type Ubat tel que défini dans la Rt globale Bâtiments existants actuelle. Le Ubat crée d'inutiles distorsions ne tenant pas compte des apports solaires, de la mitoyenneté correctement ni de la compacité. Tribu énergie a donc réalisé une étude pour proposer un indicateur de qualité thermique qui intégrerait ces éléments. L'objectif étant d'avoir des prestations équilibrées pour les enveloppes rénovées pour ne pas engendrer des surcoûts.

- SC valide rapport définitif avec tribu énergie → fait
- SC prépare courrier signature B.Lacroix en direction de la DHUP CSTB, effinergie → sur question de la DHUP rapport envoyé par tribu énergie avec OK SC
- Pour diffusion de cette étude → fait



Travaux relatifs à la méthode de calcul de la DIES nouvel indicateur relatif à l'aptitude des bâtiments à limiter l'inconfort en été

- Le collectif a fait réaliser par le bureau tribu énergie une étude préliminaire qui a servi pour discuter les bases de calcul du futur indicateur notamment sur l'expérience du moteur THBCE et ses disparités
- Une seconde étude a été menée sur le moteur en version beta pour le collectif
- Par ailleurs le membre Isover a mis à disposition du collectif l'étude relative à la maison individuelle
- L'ensemble de ces travaux ont été validés par la DHUP et ont été transmis respectivement à la DHUP et au CSTB afin de servir de contribution aux travaux menés par le GT applicateur

Les contacts récents pris à la DHUP laissent penser que cet indicateur ne pourra pas être publié en complément de la RT 2012 compte tenu des différentes actions menées ainsi que du fait du moratoire sur les normes et règlements . De plus, suite à communication de certaines parties prenantes de la construction (USH, SNALL, FPI, UMF ...) un nouveau Gt 500 000 a pour objet, sous l'égide du ministre Mme Duflot en vue de déterminer des conditions s'assouplissement des règles de la construction. L'ensemble de ces éléments concourent à la mise en sommeil de bons nombre de sujets de réglementation



Evaluation du confort d'été en logement collectif dans le cadre de la RT2012

Collectif « Isolons la Terre Contre le CO₂ »

Mise à jour 22/11/2013

Contact:

60 rue du faubourg Poissonnière/ 75010 PARIS
Tél . : 01.43.15.00.06 / Fax : 01.43.15.01.80
e-mail : mail@tribu-energie.fr - web : www.tribu-energie.fr



TRIBU
ENERGIE 



Objet de l'étude

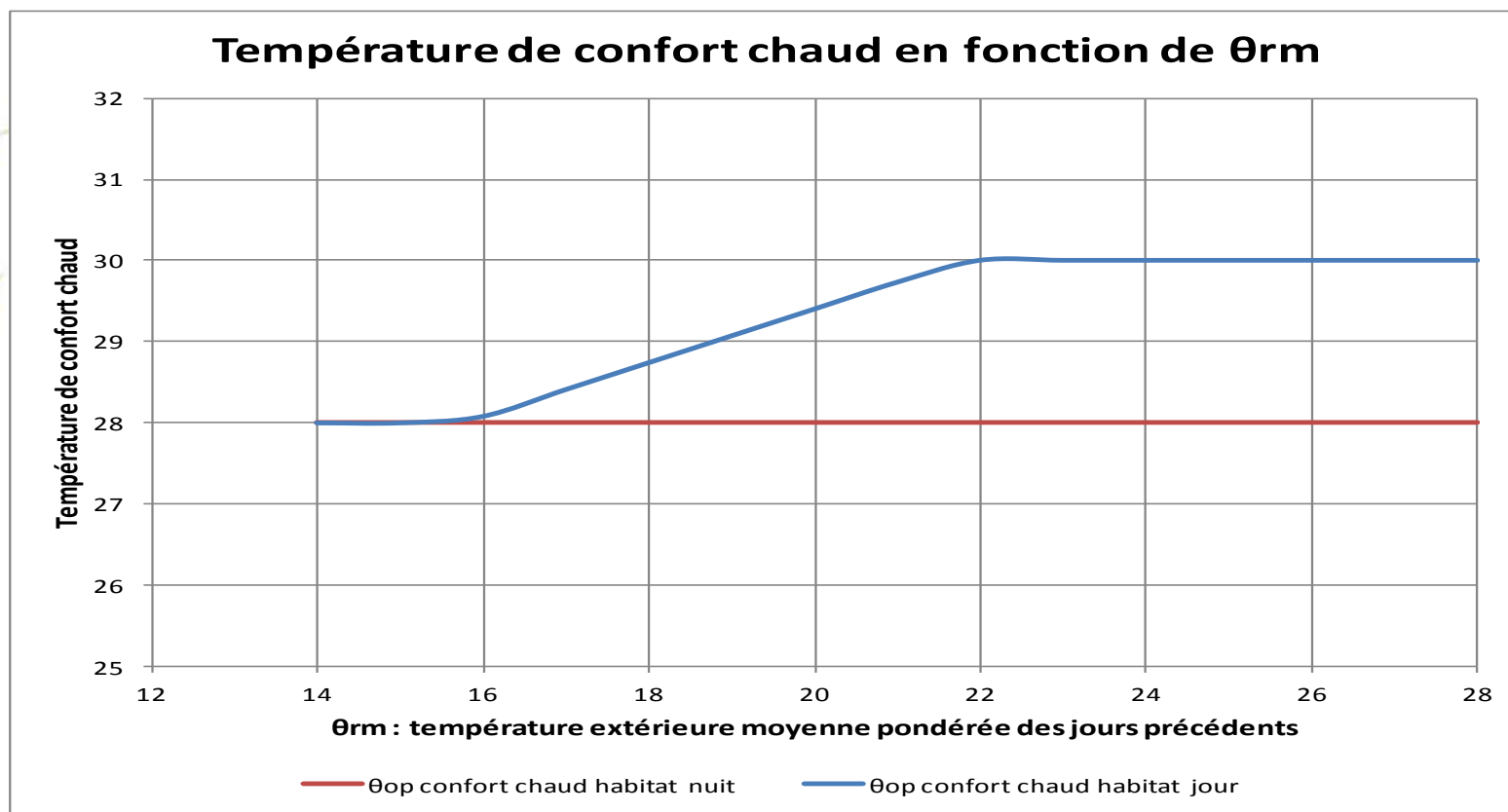
- ✓ Evaluer le nouvel indicateur de confort d'été, la Dies pour les secteurs de logement collectif en fonction de différents paramètres d'entrée.

Présentation du futur indicateur

- ✓ La Dies ou Durée d'inconfort d'été statistique
- ✓ Le nouvel indicateur prend en compte les notions de confort adaptatif et de pourcentage d'insatisfaction

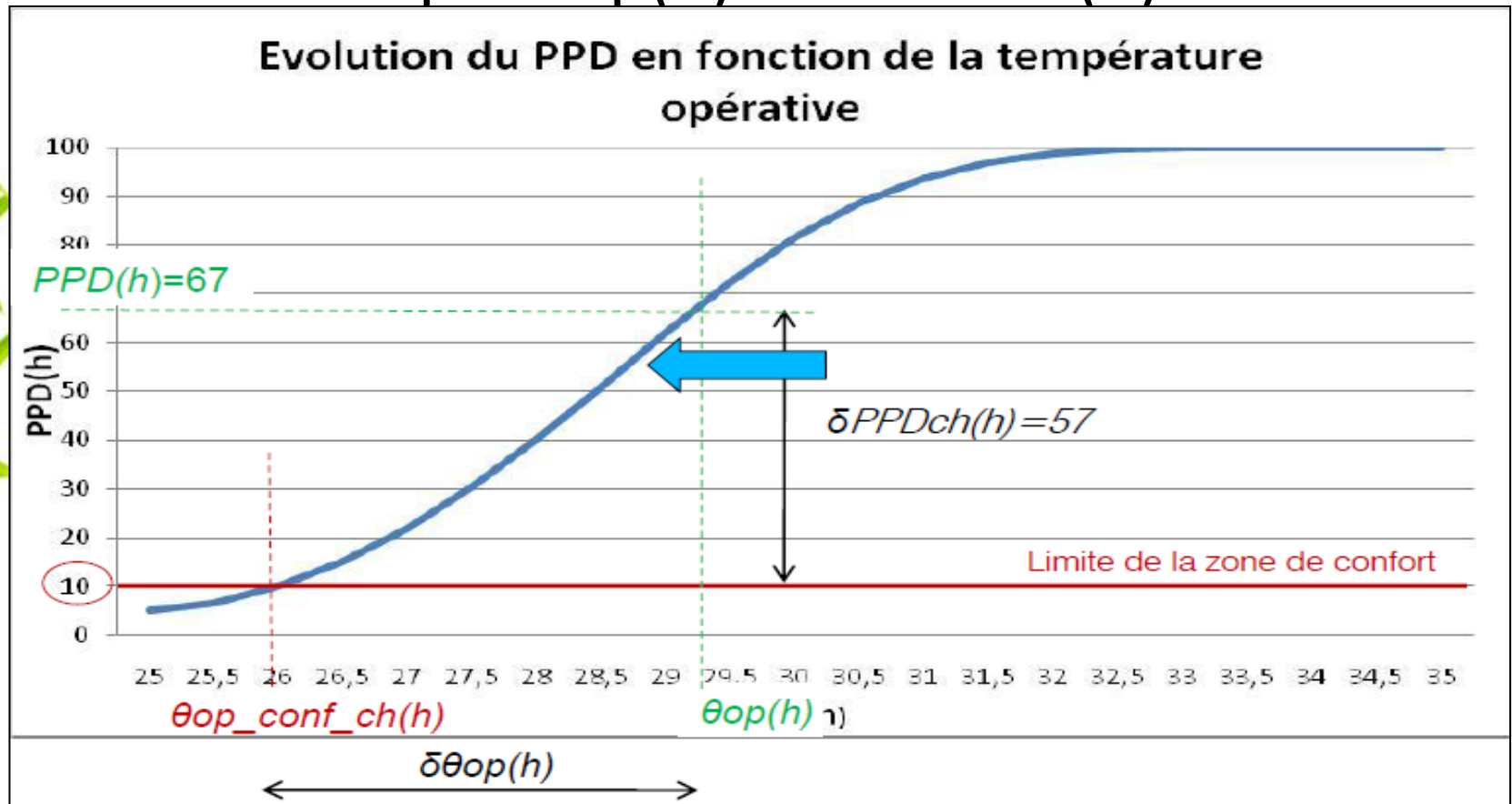
Description de la Dies

- ✓ Calcul de la température limite d'inconfort chaud au pas horaire



Description de la Dies

- ✓ On cale le pourcentage d'insatisfaction à 10% lorsque $\theta_{op}(h) = \theta_{lim\ conf}(h)$



Description de la Dies

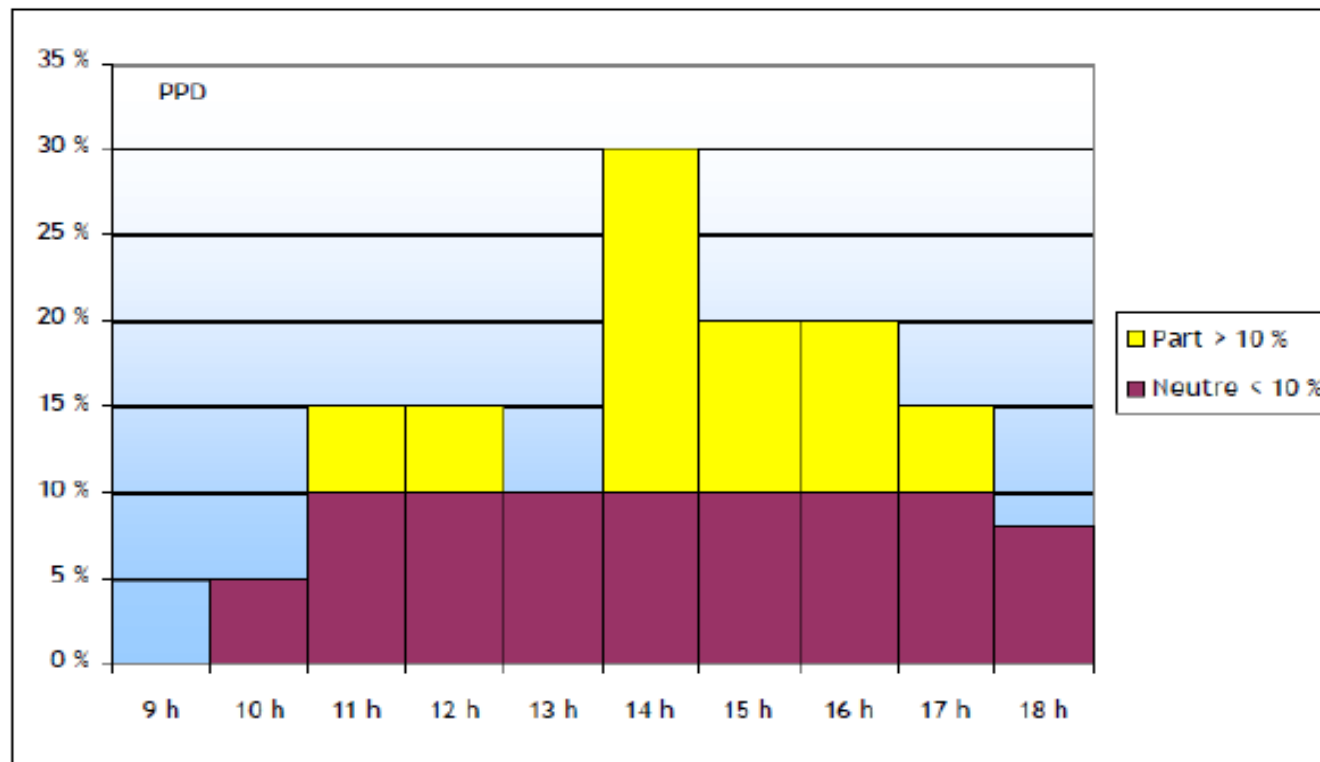
- ✓ Les écarts de pourcentage d'insatisfaction sont sommés sur toute l'année:

$$\text{Dies} = \sum_h \Delta PPD(h)$$

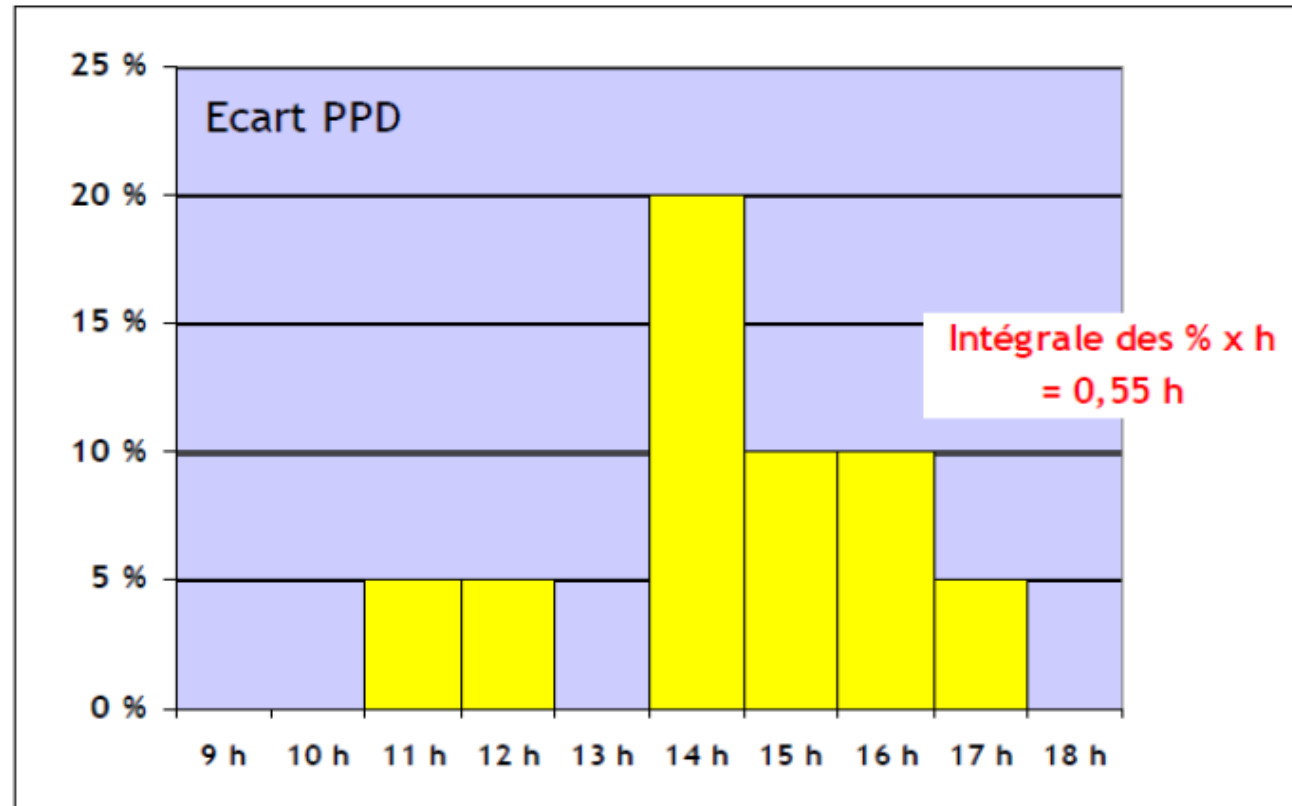
- ✓ La Dies s'exprime en heures.

Exemple d'application

	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h
Vote PPD	5 %	15 %	15 %	10 %	30 %	20 %	20 %	15 %	8 %
Neutre < 10 %	5 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	8 %
Part > 10 %	0 %	5 %	5 %	0 %	20 %	10 %	10 %	5 %	0 %



Exemple d'application

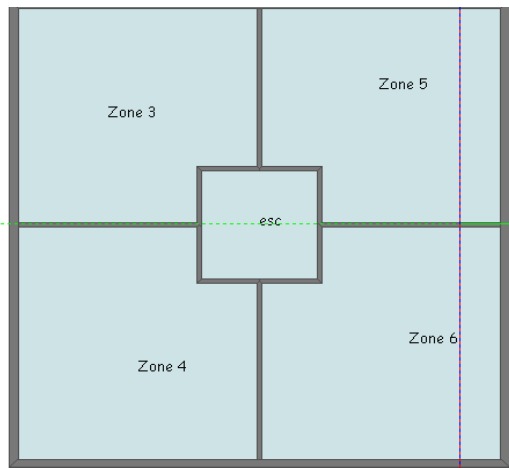


$$Dies = \sum_{\substack{h \text{ telle que} \\ (Is_occ_zone(h)=1 \text{ et} \\ Is_conf_adapt(h)=1)}} \Delta PPD(h) = 0.55 h$$





Vue extérieure



Etage courant

Bâtiment simulé

Caractéristiques architecturales		
Nombre de logements	27	
Surface habitable	1653 m ²	
Nombre de niveau	7 (R+6)	
Typologie des appartements	T3	
Surface de déperdition totale	1736 m ²	
Surface vitrée	275 m ²	
Taux de surface totale de baies	23.4%	
Répartition des surfaces vitrées selon leur orientation	Nord	25%
	Est	25%
	Sud	25%
	Ouest	25%
Perméabilité à l'air (m ³ /h.m ²) sous 4 Pa	1	

Prestations de base

Parois opaques	Parois verticales	<p><i>Base : Isolation par l'extérieur</i></p> <p>0,8 cm de parement en ciment</p> <p>14 cm d'isolant : $\lambda=0.032 \text{ W/m}^2.\text{K}$; $\rho=46 \text{ kg/m}^3$; $C_p=1000 \text{ J/(kg.K)}$</p> <p>18 cm de béton banché</p> <p>$U = 0,245 \text{ W/m}^2.\text{K}$</p> <p>Couleur façade, coef $\alpha=0,6$</p>
	Plancher Haut (toiture terrasse)	<p>15 cm d'isolant : $\lambda=0.029 \text{ W/m}^2.\text{K}$; $\rho=27 \text{ kg/m}^3$; $C_p=1400 \text{ J/(kg.K)}$</p> <p>20cm de béton banché</p> <p>$U = 0,165 \text{ W/m}^2.\text{K}$</p> <p>Couleur toiture, coef $\alpha=0,8$</p>
	Plancher Bas (sur cave)	<p>20 cm de Dalle de Béton</p> <p>12 cm d'isolant : $\lambda=0.040 \text{ W/m}^2.\text{K}$; $\rho=56 \text{ kg/m}^3$; $C_p=710 \text{ J/(kg.K)}$</p> <p>$U = 0,304 \text{ W/m}^2.\text{K}$</p>
Parois Vitrées	<p><i>Base : Double vitrage 4/16argon/4</i></p> <p>$U_w = 1,5$</p> <p>$Sw1_e=0,45 // Sw2_e=0,09 // Sw3_e=0$</p> <p>$Tli_sp=0,55 // Tlid_sp=0$</p>	
Protections solaires	<p>Volets battant Bois en gestion manuelle</p> <p>$U_w_ap = 1,159$</p> <p>$Sw1_ap=0,09 // Sw2_ap=0,08 // Sw3_ap=0$</p> <p>$Tli_ap=0,08 // Tlid_ap=0,03$</p>	
Portes extérieures	<p>Isolation thermique : $U = 2 \text{ W/m}^2.\text{K}$</p>	
Ventilation	<p><i>Base : Simple flux hygro B</i></p> <p>Débit Moyen en occupation= 2100 m³/h</p>	

Variantes étudiées

- ✓ 2 valeurs de perméabilité à l'air:
 - 1 m³/h.m²
 - 0.5 m³/h.m²
- ✓ 3 types de façade:
 - ITE: inertie quotidienne très lourde
 - ITI: inertie quotidienne lourde
 - Ossature bois: inertie quotidienne moyenne

Variantes étudiées

✓ 3 types de vitrages

Base	Planistar Sun	Cool Lite Xtrem
Sw1 = 0,45 Sw2 = 0,09 Sw3 = 0 Tli = 0,55	Sw1 = 0,21 Sw2 = 0,06 Sw3 = 0 Tli = 0,4725	Sw1 = 0,37 Sw2 = 0,07 Sw3 = 0 Tli = 0,55
Pour les 3 zones sur les 4 faces	Pour les 3 zones sur les 4 faces	Seulement en H3 Cool Lite Xtrem sur les faces Sud et Ouest Vitrage base sur les autres faces

- ✓ 5 ratios d'ouverture maximum des baies: 40%, 50%, 60%, 70% et 80%
- ✓ 2 zones d'exposition au bruit: Br1 (zone calme) et Br2/Br3 (zone bruyante)

Variantes ventilation

✓ 3 types de ventilation

- Simple flux hygro B – Débit=2100 m³/h
- Double flux avec by-pass
Débit=2100 m³/h, efficacité échangeur 80%
- Double flux + surventilation mécanique nocturne 2xdébit fonctionnement normal entre 23h et 6h

Résultats

- ✓ Les cas simulés sont réglementaires en Bbio et Cep
- ✓ Certains cas en ossature bois ne sont pas réglementaires en Tic

Influence de l'exposition au bruit sur la Dies

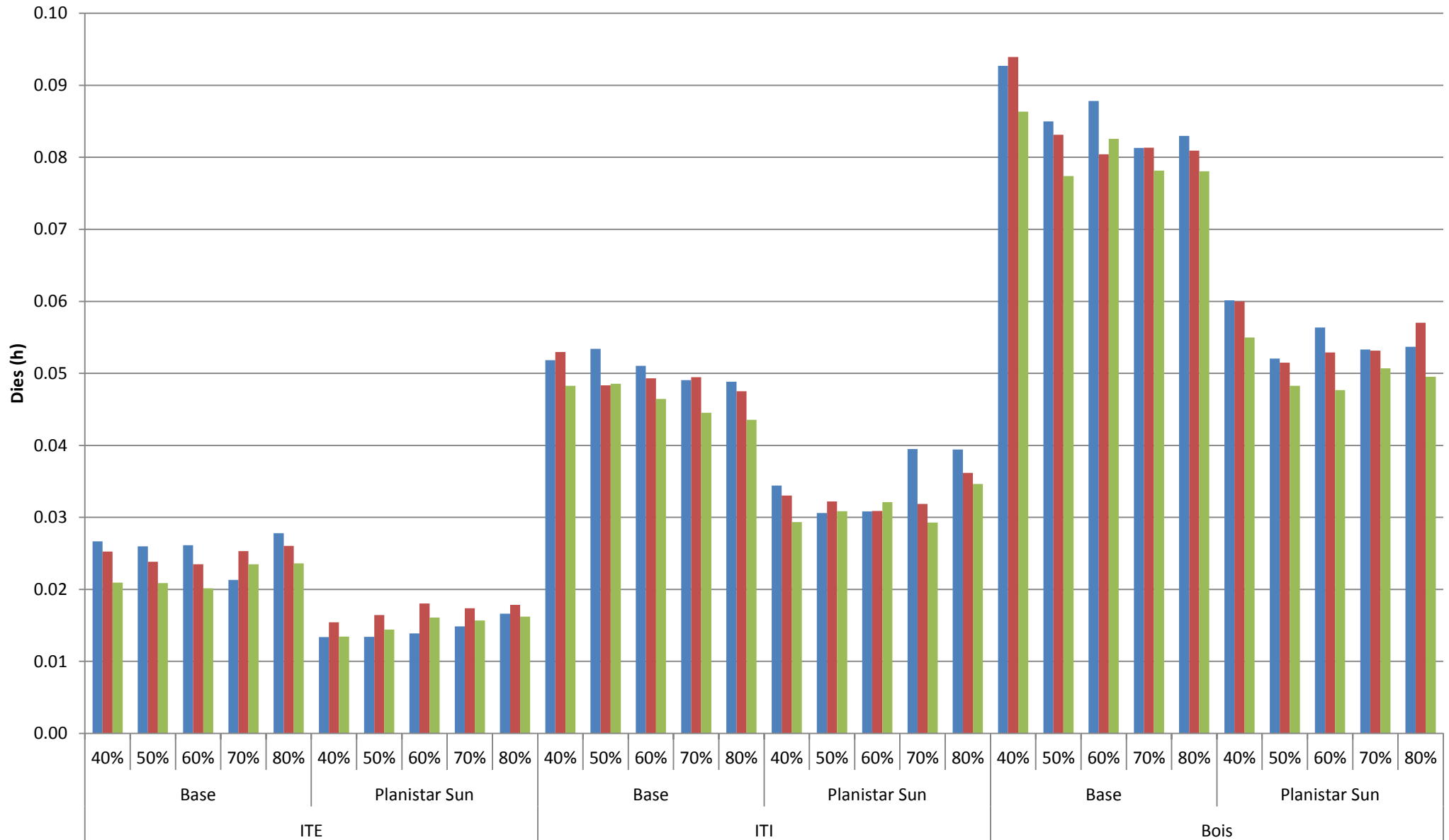
- ✓ La Dies augmente lorsque les fenêtres sont exposées Br2/Br3 au lieu de Br1
- ✓ Ceci est dû au fait qu'il est moins possible d'ouvrir les fenêtres dans une zone bruyante que dans une zone calme

Influence du Rouv-max sur la Dies

- ✓ En Br2/Br3, l'évolution de la Dies en fonction de Rouv_max est linéaire: plus le ratio d'ouverture est important, plus la Dies est faible.
- ✓ En Br1, on retrouve le même comportement linéaire en H3 mais pas en H1b et H2d
 - c'est dû au fait que le ratio d'ouverture a un impact beaucoup plus important pour des températures chaudes (H3) que pour un climat plus doux (H1b)

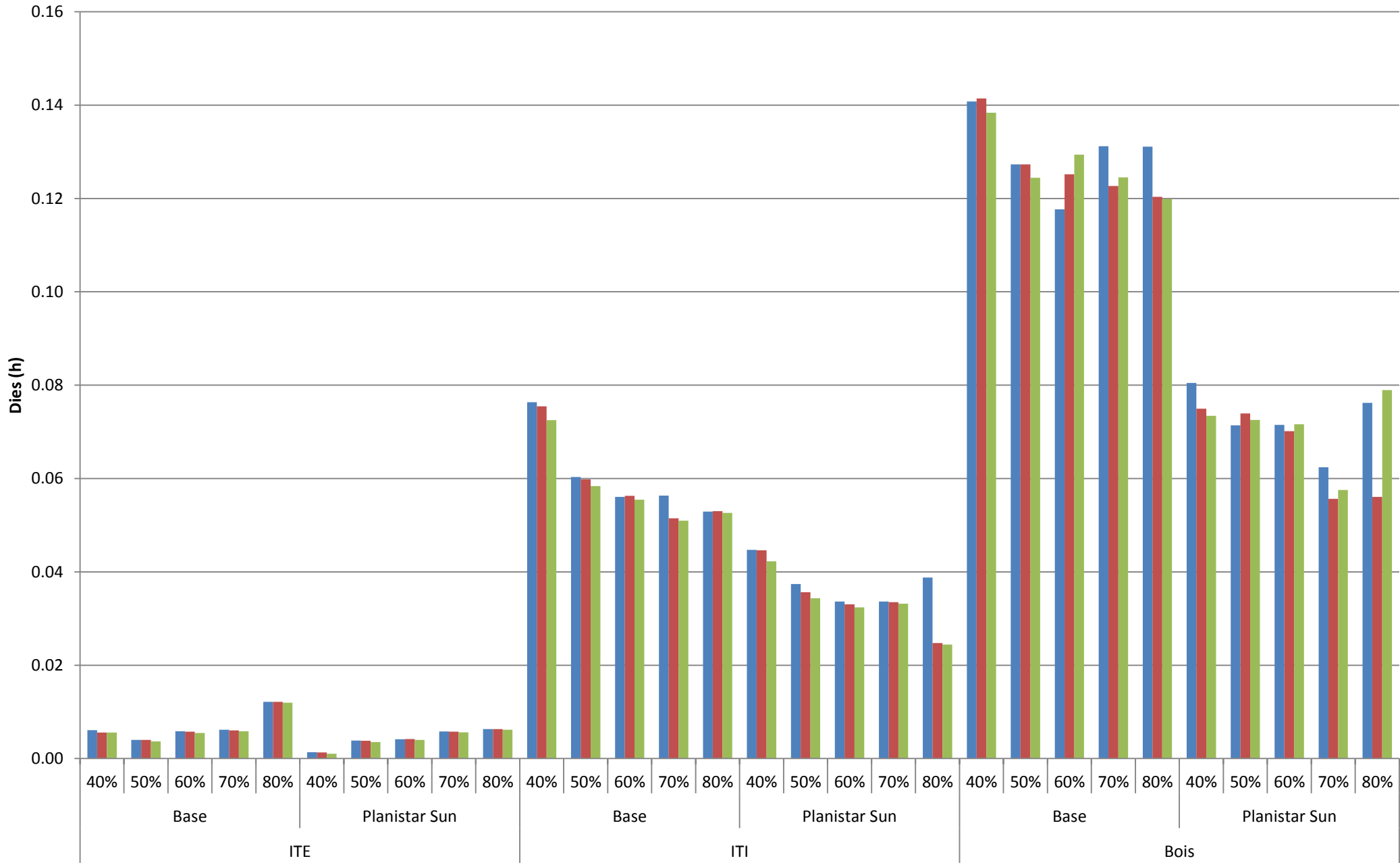
Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H1b - BR1

■ Dies Simple Flux ■ Dies Double Flux ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



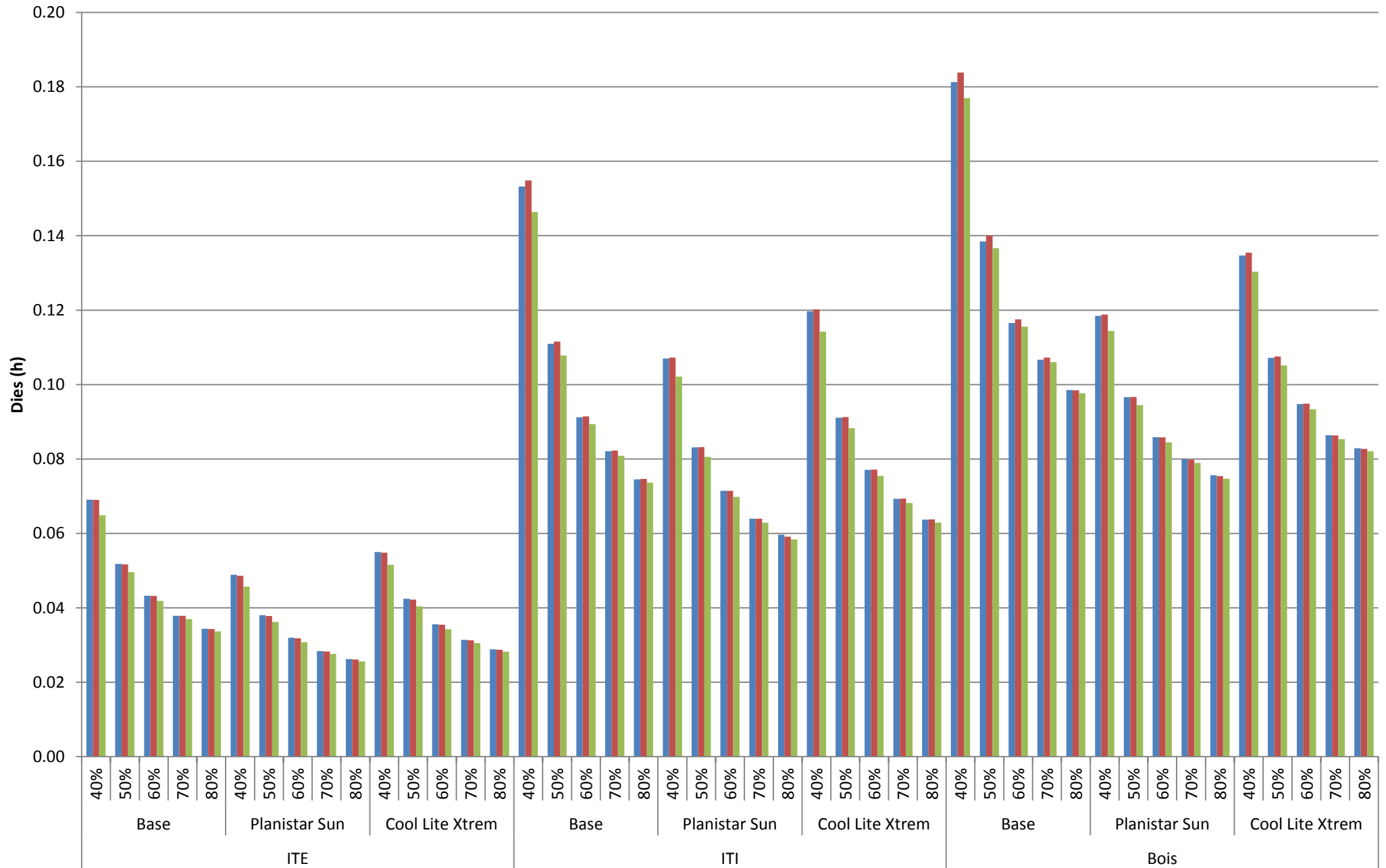
Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H2d - BR1

■ Dies Simple Flux
 ■ Dies Double Flux
 ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



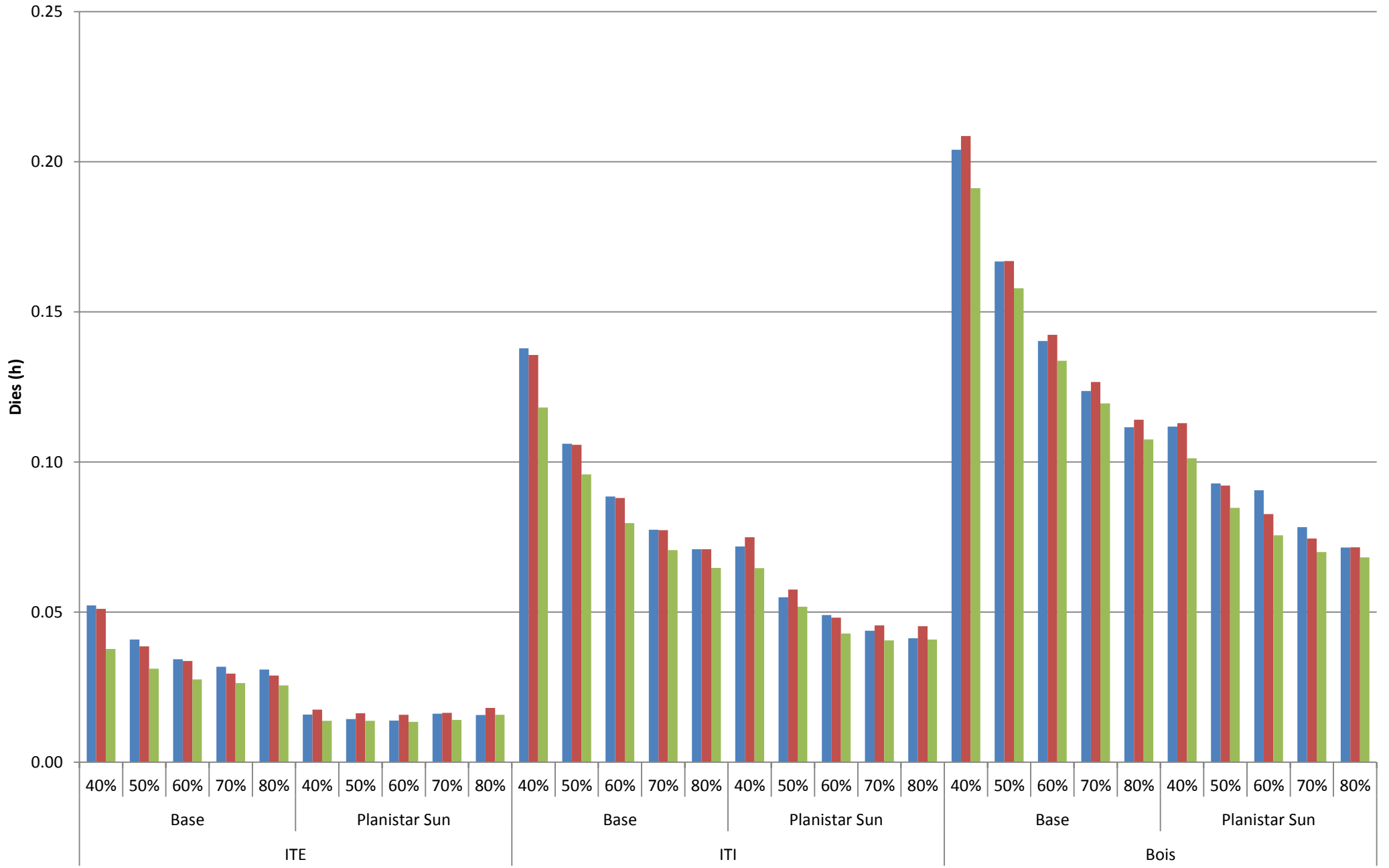
Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H3 - BR1

■ Dies Simple Flux
 ■ Dies Double Flux
 ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



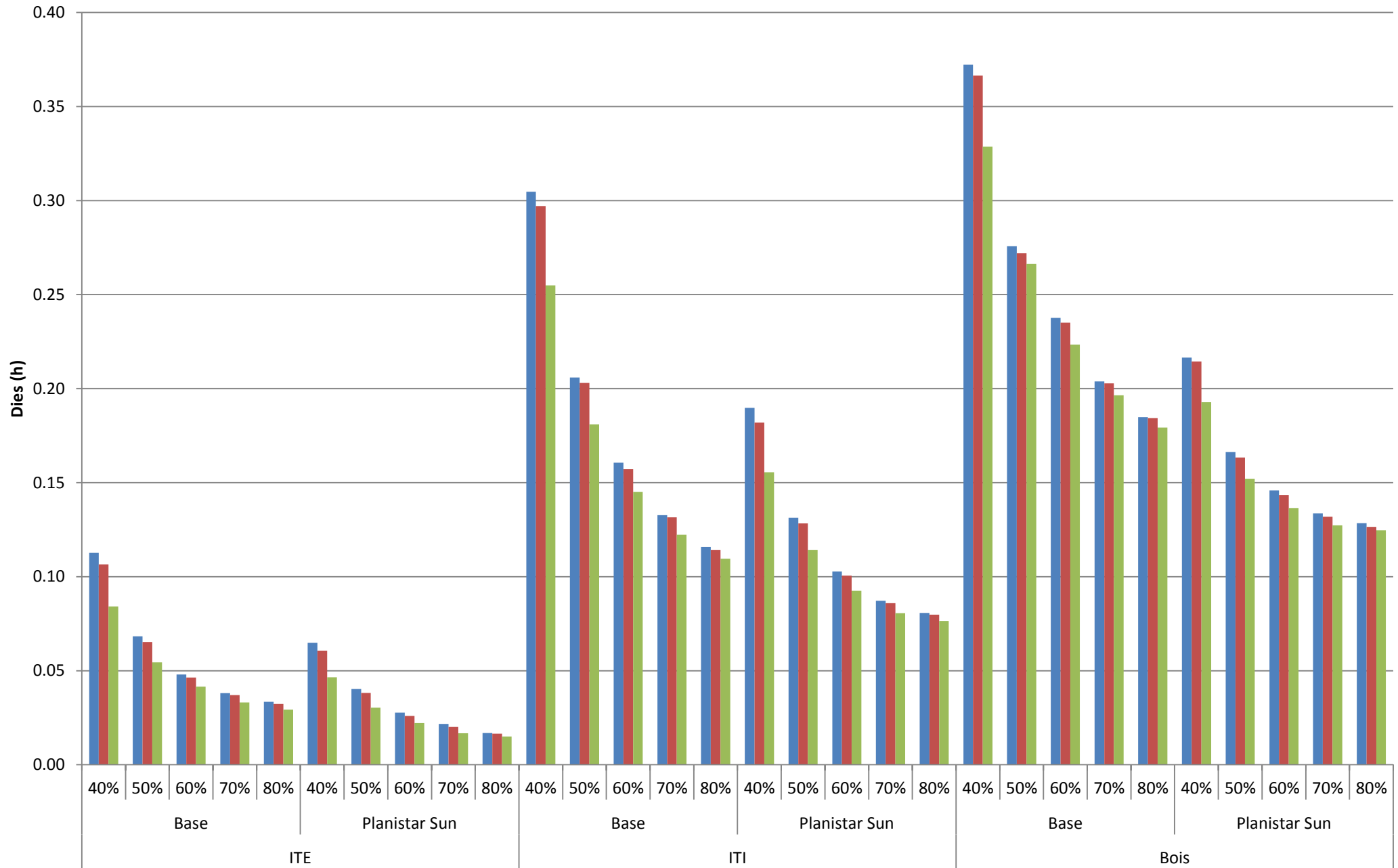
Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H1b - BR2/BR3

■ Dies Simple Flux
 ■ Dies Double Flux
 ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



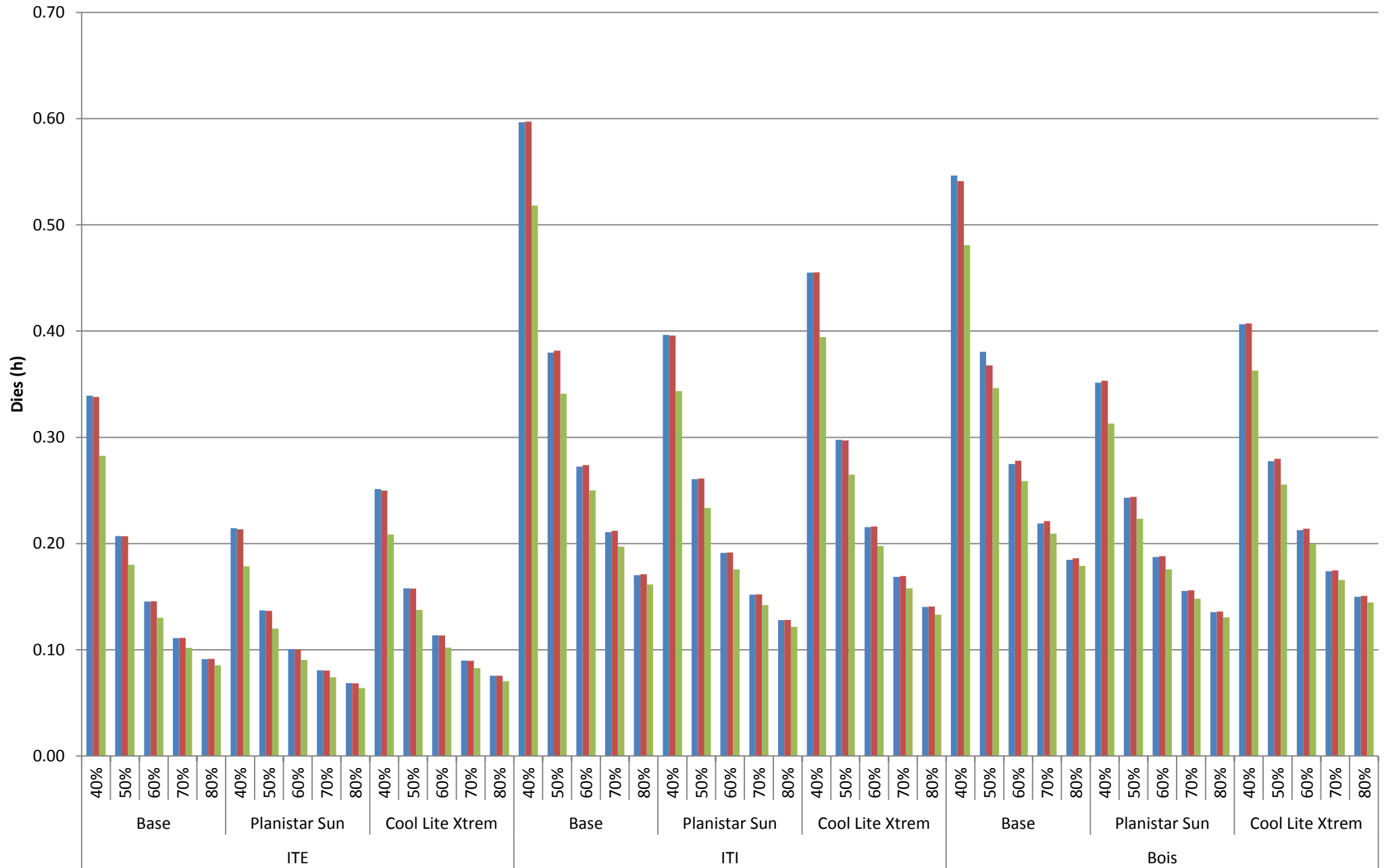
Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H2d - BR2/BR3

■ Dies Simple Flux ■ Dies Double Flux ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



Variation de la Dies en fonction de Rouv_max - H3 - BR2/BR3

■ Dies Simple Flux ■ Dies Double Flux ■ Dies Double Flux + surventilation mécanique nocturne



Influence du système de ventilation sur la Dies

- ✓ La mise en place double-flux a peu d'effet sur la Dies: gain sur la consommation de chauffage et le contrôle du by-pass ne dégrade pas le confort estival.
- ✓ La mise en place d'une surventilation mécanique nocturne entraîne une diminution importante de la Dies sur l'ensemble des zones climatiques (entre 6% et 10%).

Influence du système de ventilation sur la Dies

	Δ Dies (h)	DF / SF	DF+s / SF	DF+s / DF
H1b	Moyenne	-0,10	-0,13	-0,03
H2d	Moyenne	-0,06	-0,02	0,03
H3	Moyenne	-0,06	-0,06	0,00

	Δ Dies (%)	DF / SF	DF+s / SF	DF+s / DF
H1b	Moyenne	3%	-7%	-10%
H2d	Moyenne	-3%	-9%	-6%
H3	Moyenne	0%	-6%	-6%

SF : Simple Flux

DF : Double Flux

DFs : Double Flux+ surventilation mécanique nocturne

Influence du type de vitrage sur la Dies

- ✓ La mise en place du vitrage Planistar Sun sur les 4 faces entraîne une diminution importante de la Dies par rapport au vitrage de base sur les 3 zones climatiques (entre 28% et 42%).
- ✓ Bien que le vitrage Cool Lite Xtrem ait des facteurs solaires plus performants que le Planistar Sun, le fait de ne l'installer que sur les façades Sud et Ouest ne réduit pas l'inconfort chaud aussi efficacement que le Planistar Sun sur les 4 faces.

Influence du type de vitrage sur la Dies

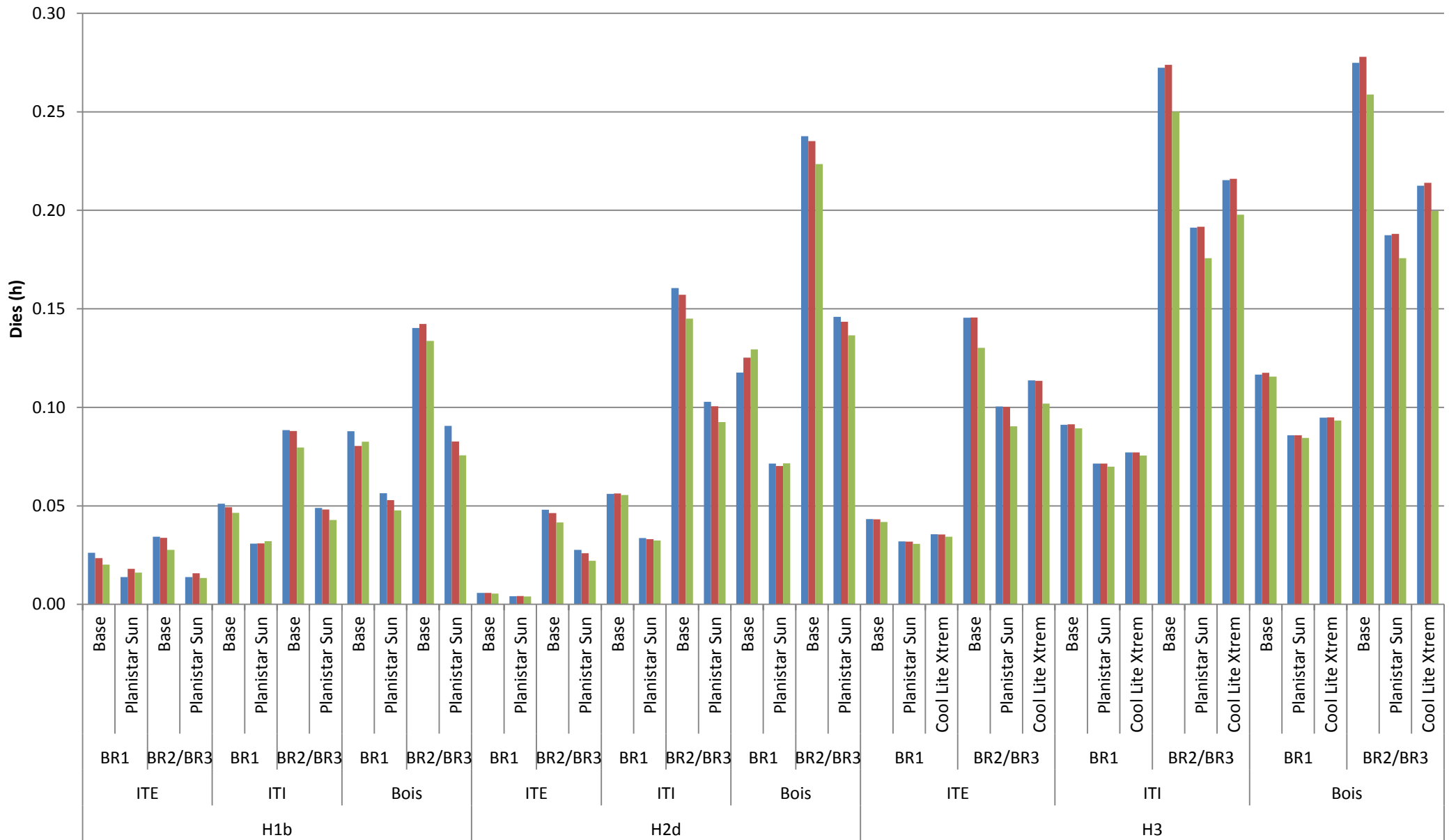
Δ Dies (h)	Planistar Sun/Base			Cool Lite Xtrem/Base	Cool Lite Xtrem/ Planistar Sun
	H1b	H2d	H3	H3	H3
Simple flux	-3,05	-4,52	-5,67	-4,05	1,63
Double flux	-2,95	-4,61	-5,71	-4,06	1,65
DF + surventilation	-2,71	-4,27	-5,21	-3,71	1,50
Moyenne	-2,90	-4,47	-5,53	-3,94	1,59

Δ Dies (%)	Planistar Sun/Base			Cool Lite Xtrem/Base	Cool Lite Xtrem/ Planistar Sun
	H1b	H2d	H3	H3	H3
Simple flux	-42%	-38%	-28%	-20%	12%
Double flux	-38%	-40%	-29%	-20%	12%
DF + surventilation	-38%	-40%	-28%	-20%	12%
Moyenne	-39%	-39%	-28%	-20%	12%

Variation de la Dies en fonction du type de vitrage

Perméabilité = 1m³/h.m² - Rouv_max = 60%

■ Simple Flux ■ Double Flux ■ Double Flux + surventilation mécanique nocturne



Influence de l'inertie sur la Dies

- ✓ De manière générale, plus l'inertie est élevée, plus la Dies est faible. Ainsi, les valeurs de Dies les plus faibles sont obtenues avec la configuration ITE (inertie très lourde) alors que l'ITI (inertie lourde) et l'ossature bois (inertie moyenne) entraînent des valeurs plus élevées.

Influence de l'inertie sur la Dies

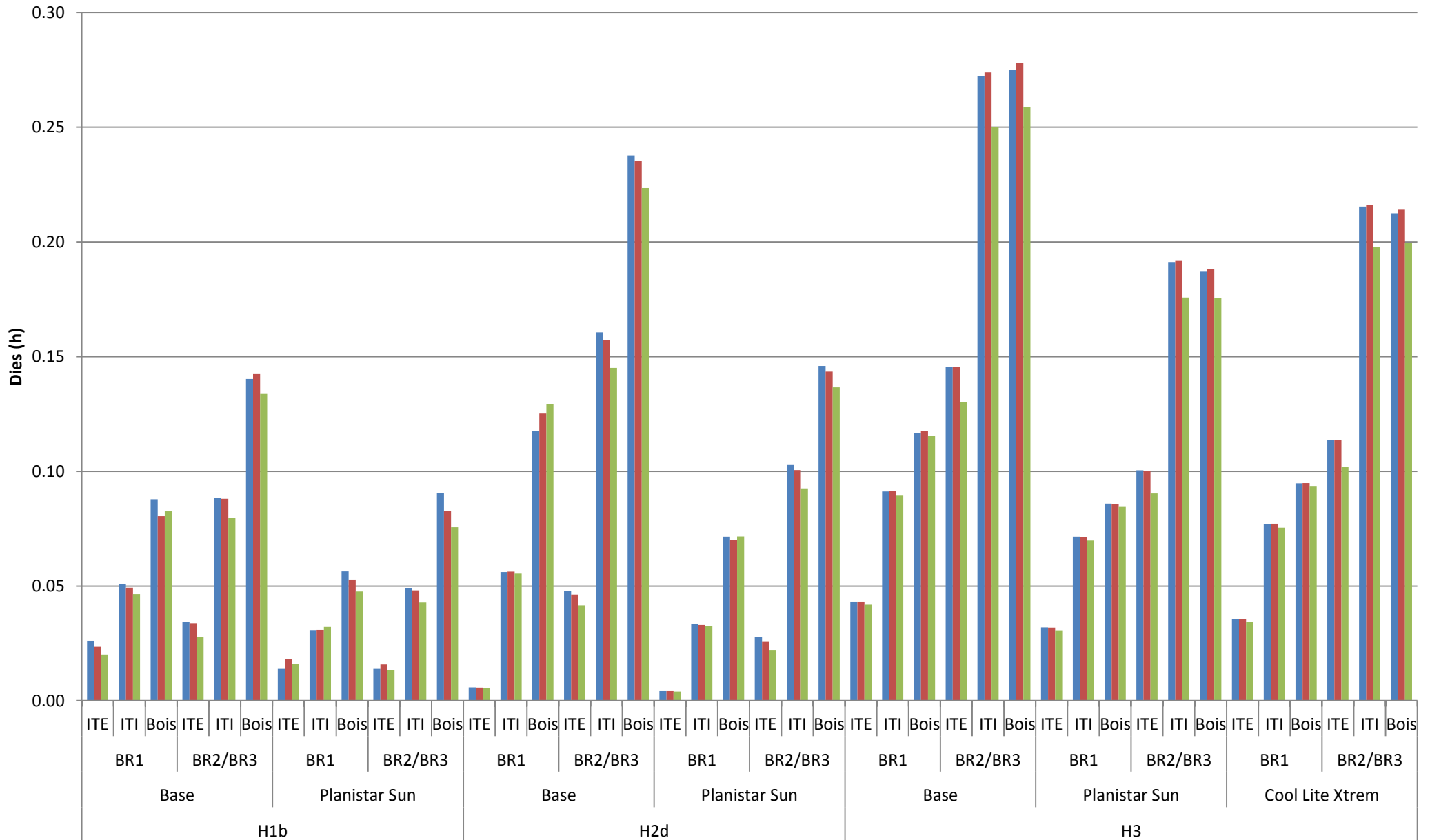
Ecarts de Dies observés:

Δ Dies (h)	Simple flux			Double flux			Double flux + surventilation nocturne mécanique		
	H1b	H2d	H3	H1b	H2d	H3	H1b	H2d	H3
ITI / ITE	3,39 h	7,15 h	8,56 h	3,36 h	7,04 h	8,66 h	3,11 h	6,65 h	8,13 h
Bois / ITE	6,92 h	12,32 h	9,05 h	6,74 h	12,17 h	9,11 h	6,47 h	11,99 h	8,94 h
Bois / ITI	3,52 h	5,17 h	0,50 h	3,38 h	5,14 h	0,45 h	3,35 h	5,34 h	0,82 h

Variation de la Dies en fonction du mode constructif

Perméa 1 m³/h.m² - Rouv_max=60%

Simple Flux Double Flux Double Flux + surventilation mécanique nocturne



Influence de la perméabilité sur la Dies

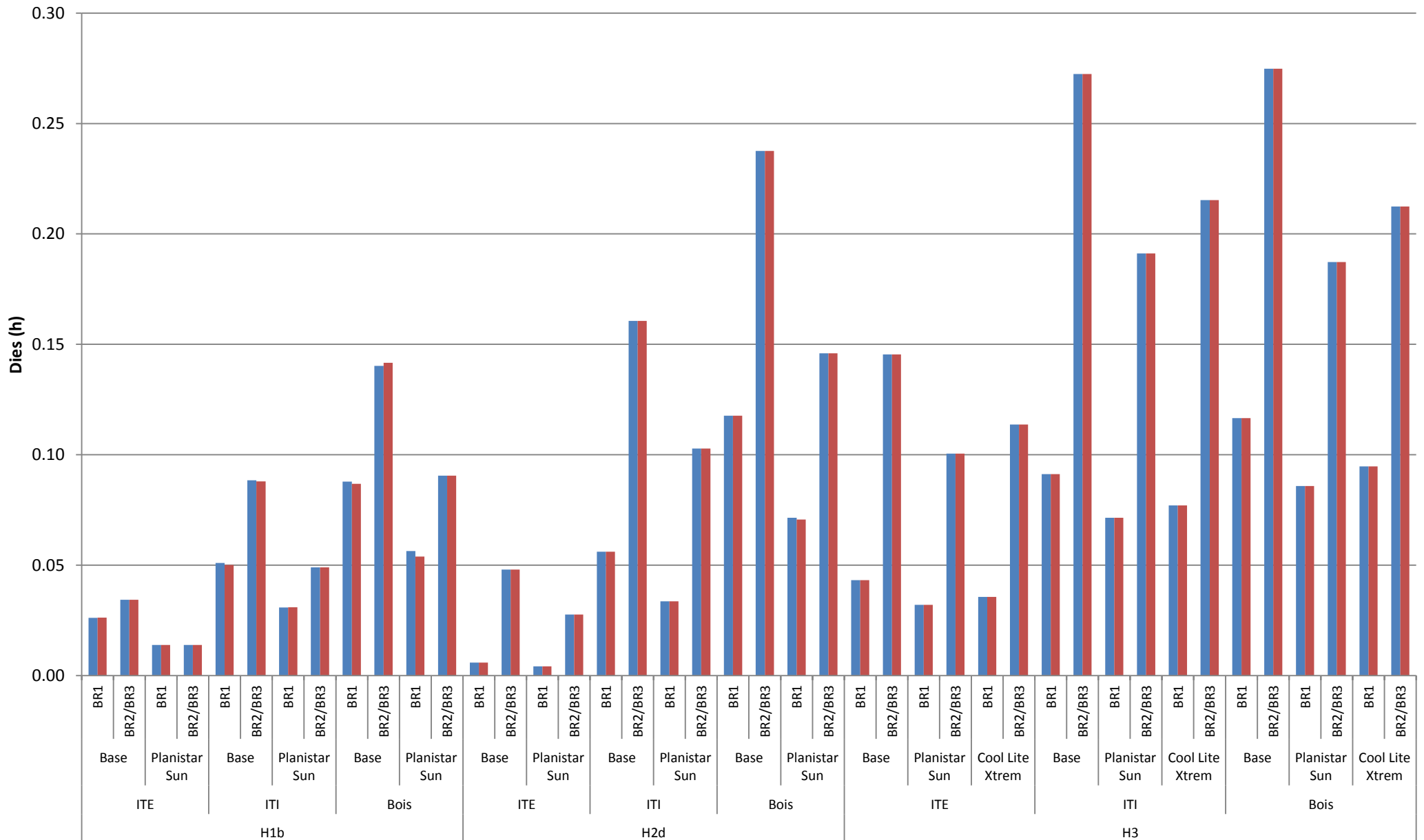
- ✓ De manière générale, la variation de la perméabilité à l'air de $1 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$ à $0.5 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$ influe peu sur la Dies.

	$\Delta \text{Dies perméa } 0,5 \text{ m}^3/\text{h.m}^2 / \text{perméa } 1 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$								
	Simple flux			Double flux			Double flux + surventilation nocturne mécanique		
	H1b	H2d	H3	H1b	H2d	H3	H1b	H2d	H3
ITE	-0,1%	0,1%	0,0%	4,5%	0,5%	0,5%	6,9%	0,2%	0,5%
ITI	-0,5%	0,0%	0,0%	3,4%	0,4%	0,6%	2,1%	0,4%	0,5%
Bois	-0,3%	-0,3%	0,0%	-0,1%	0,2%	0,4%	0,8%	-0,3%	0,2%

Variation de la Dies en fonction de la perméabilité à l'air

Simple Flux - Rouv_max=60%

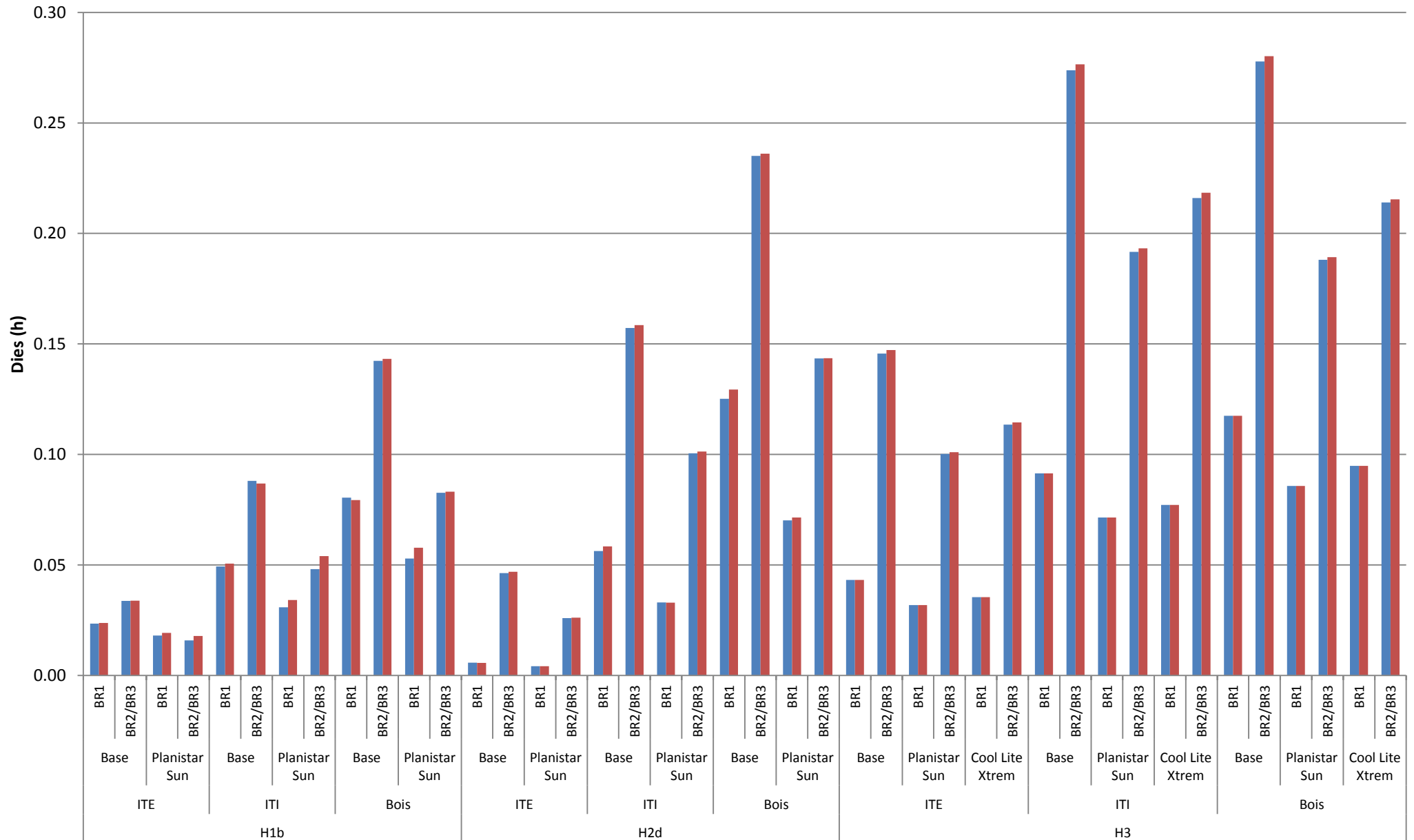
■ Perméabilité = 1 m3/h.m2 ■ Perméabilité = 0.5 m3/h.m2



Variation de la Dies en fonction de la perméabilité à l'air

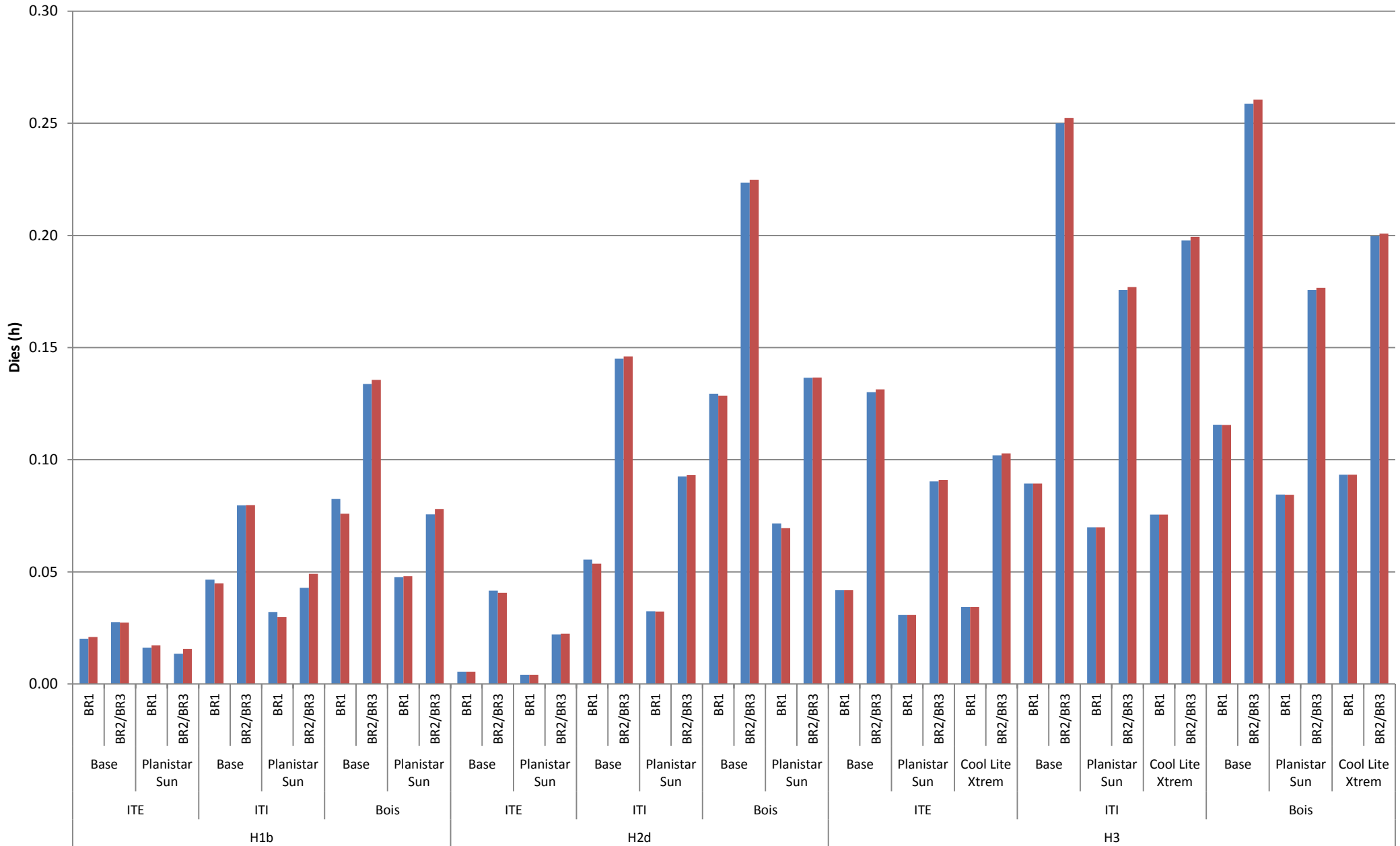
Double Flux - Rouv_max=60%

■ Perméabilité = 1 m³/h.m² ■ Perméabilité = 0.5 m³/h.m²



Variation de la Dies en fonction de la perméabilité à l'air
 Double Flux + surventilation mécanique nocturne - Rouv_max=60%

■ Perméabilité = 1 m3/h.m2 ■ Perméabilité = 0.5 m3/h.m2

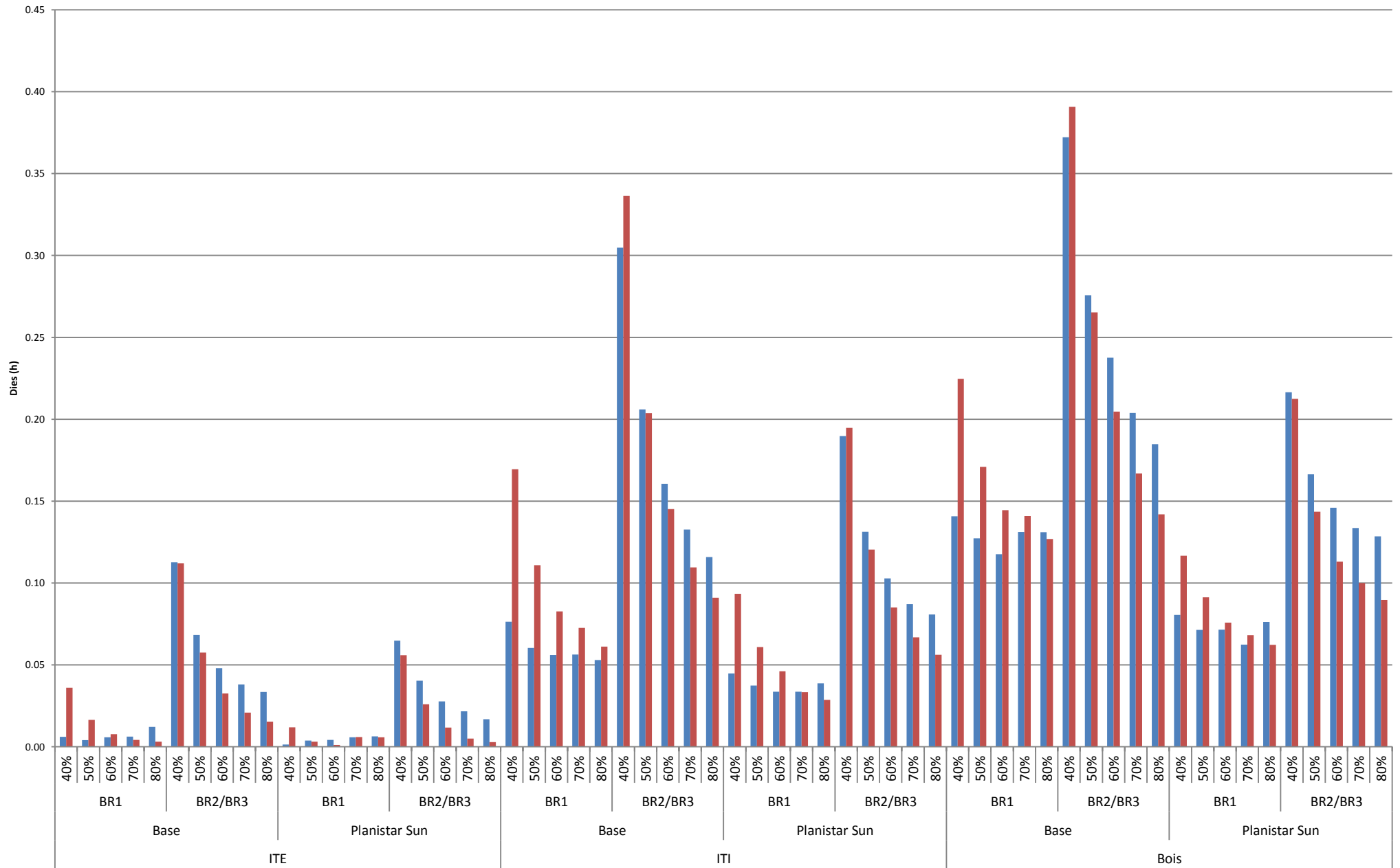


Influence de la porosité

- ✓ Deux types de protection mobiles ont été simulés:
 - Stores à lames verticales (perméabilité = 25%)
 - Volets pleins (perméabilité $\approx 0\%$)
- ✓ Plus la porosité des protections est importante, plus la D_{ies} diminue

Résultats Dies - H2d - Perméa =1 m³/h.m²

■ Volets à lames horizontales ■ Volets pleins



Comparaison avec l'étude de juillet 2012

- ✓ Evaluation du confort d'été sur le même bâtiment à l'aide de la simulation thermique dynamique.
- ✓ On observe les mêmes conclusions sur l'évolution de l'inconfort chaud en fonction de l'inertie: plus l'inertie est légère, plus l'inconfort chaud est important.
- ✓ On observe également que la variation de la perméabilité joue peu sur la Dies.

Conclusions de l'étude

<p>Plus impactant</p> <p>Moins impactant</p>	<p>Inertie du bâtiment</p>	<p>La Dies diminue lorsque la classe d'inertie du bâtiment augmente*</p>	<p>L'impact est renforcé quand les baies sont exposées Br2/Br3.</p>
	<p>Ratio d'ouverture max des fenêtres</p>	<p>La Dies diminue lorsque le ratio d'ouverture max.</p>	<p>L'impact est renforcé quand les baies sont exposées Br2/Br3.</p>
	<p>Type de vitrage</p>	<p>La Dies diminue lorsque les fenêtres sont équipées de Planistar Sun au lieu du vitrage de base.</p>	<p>L'impact est renforcé quand les baies sont exposées Br2/Br3.</p>
	<p>Système de ventilation</p>	<p>La mise en place d'une double flux impacte légèrement la Dies. La surventilation mécanique nocturne entraîne une réduction efficace de la Dies.</p>	<p>L'impact est similaire en Br1 et en Br2/Br3.</p>
	<p>Perméabilité à l'air du bâtiment</p>	<p>Ce paramètre joue de façon négligeable sur la Dies.</p>	<p>L'impact est similaire en Br1 et en Br2/Br3.</p>

*la nature de l'isolant ne joue pas sur la classe d'inertie. Les doublages lourds type plâtre jouent beaucoup plus sur l'inertie.

Exemple impact des variantes

Cas de référence

Zone climatique	H2d
Mode constructif	ITI
Type de vitrage	Base
Exposition au bruit	Br1
Ratio d'ouverture max des baies	60%
Couleur des parois	Claire ($\alpha=0,4$)
Porosité des protections mobiles	Lames verticales (25%)
Ventilation	Simple flux
Perméabilité	1 m ³ /h.m ²

Dies 5,61 h

Variantes simulées		Dies (h)	Δ Dies (h)	Δ Dies (%)
Mode constructif	ITE	0,58	-5,03	-90%
	Bois	11,77	6,16	110%
Vitrage	Planistar Sun	3,36	-2,25	-40%
Exposition au bruit	Br2/Br3	16,06	10,45	186%
Ratio d'ouverture max des baies	40%	7,64	2,03	36%
	50%	6,03	0,42	7%
	70%	5,63	0,02	0%
	80%	5,29	-0,32	-6%
Couleur des parois	Très claire ($\alpha=0,2$)	2,65	-2,96	-53%
	Claire ($\alpha=0,4$)	3,71	-1,9	-34%
	Sombre ($\alpha=0,8$)	7,93	2,32	41%
	Noire ($\alpha=1,0$)	11,00	5,39	96%
Porosité des protections mobiles	Volets persiennes (50%)	5,50	-0,11	-2%
	Volets pleins ($\approx 0\%$)	8,26	2,65	47%
Ventilation	Double flux	5,63	0,02	0%
	Double flux + surventilation mécanique nocturne	5,54	-0,07	-1%
Perméabilité	0,5 m ³ /h.m ²	5,60	-0,01	0%

Conclusions de l'étude

- ✓ Les conventions de la Ticref ne sont pas assez exigeantes pour garantir un bon confort d'été dans les logements non climatisés.
- ✓ La Dies présente une évolution par rapport à la Ticref car elle prend en compte les notions de confort adaptatif et d'insatisfaction thermique de l'occupant afin d'améliorer le confort d'été et de limiter le recours à la climatisation en logement.

suite des études confort été Bastide et Bondoux maison individuelle

Suite à la présentation des deux BET Tribu Energie et Bastide et Bondoux

**Il apparaît nécessaire de valider lors d'une réunion commune
entre SC+OS + B&B+ tribu énergie:**

- **les points de variation entre les deux études ainsi que**
- **les facteurs d'influence**
- **Les variations non linéaires**

48

Déterminer le complément d'études B&B and tribu énergie :

- **cas de plus en MI avec comble aménagé**
- **cas sur un passage de calcul de MI de type MOB ?**
- **cas immeuble collectif complet (reprendre le bâtiment déjà évalué 2012)**

**Avoir des informations sur ce que pourrait être la proposition du GT
applicateur en termes de valeur de l'indicateur réglementaire
Mail SC envoyé le 10 octobre**



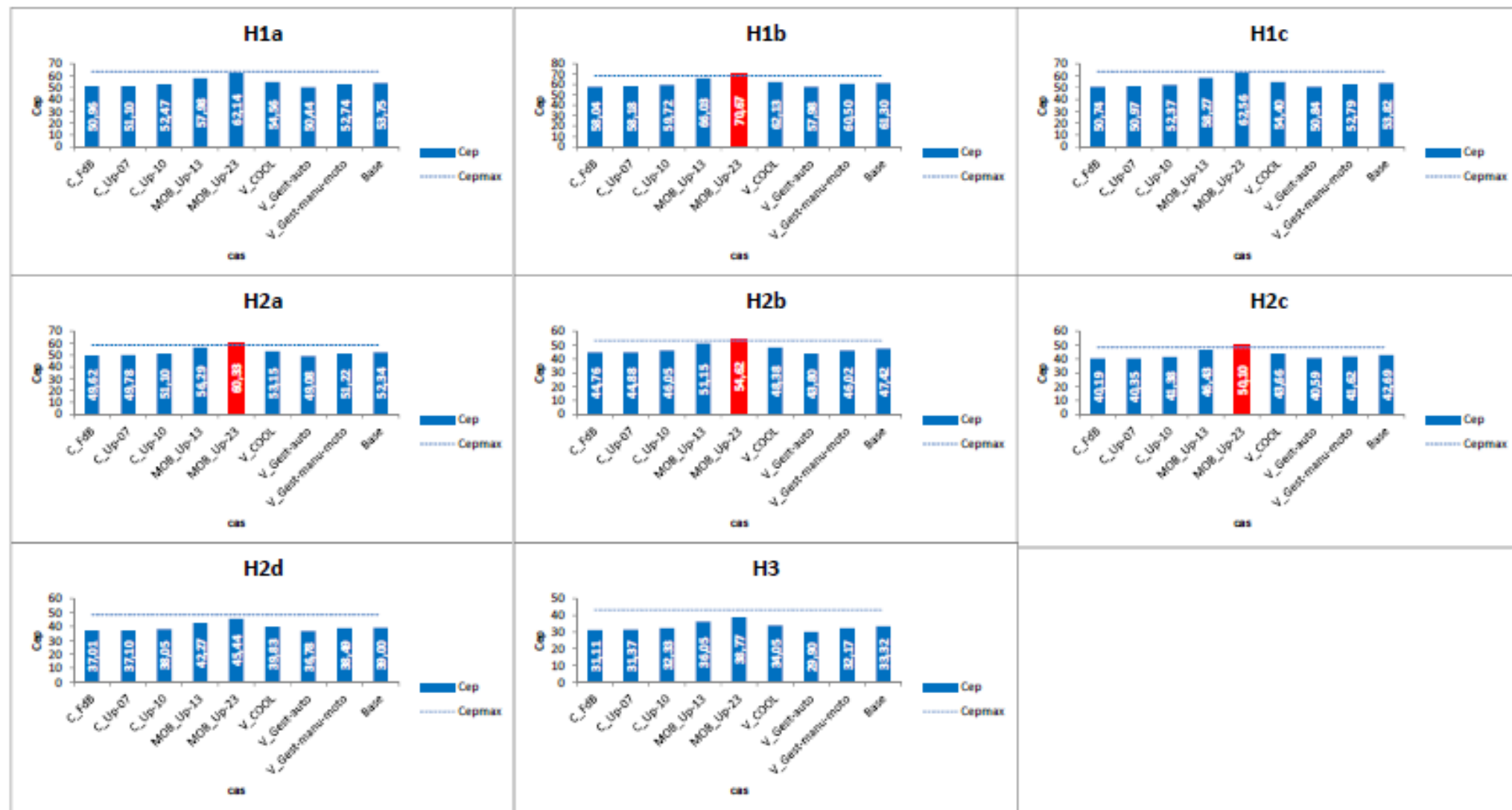
ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO2.

Etude Maison individuelle variantes demandées

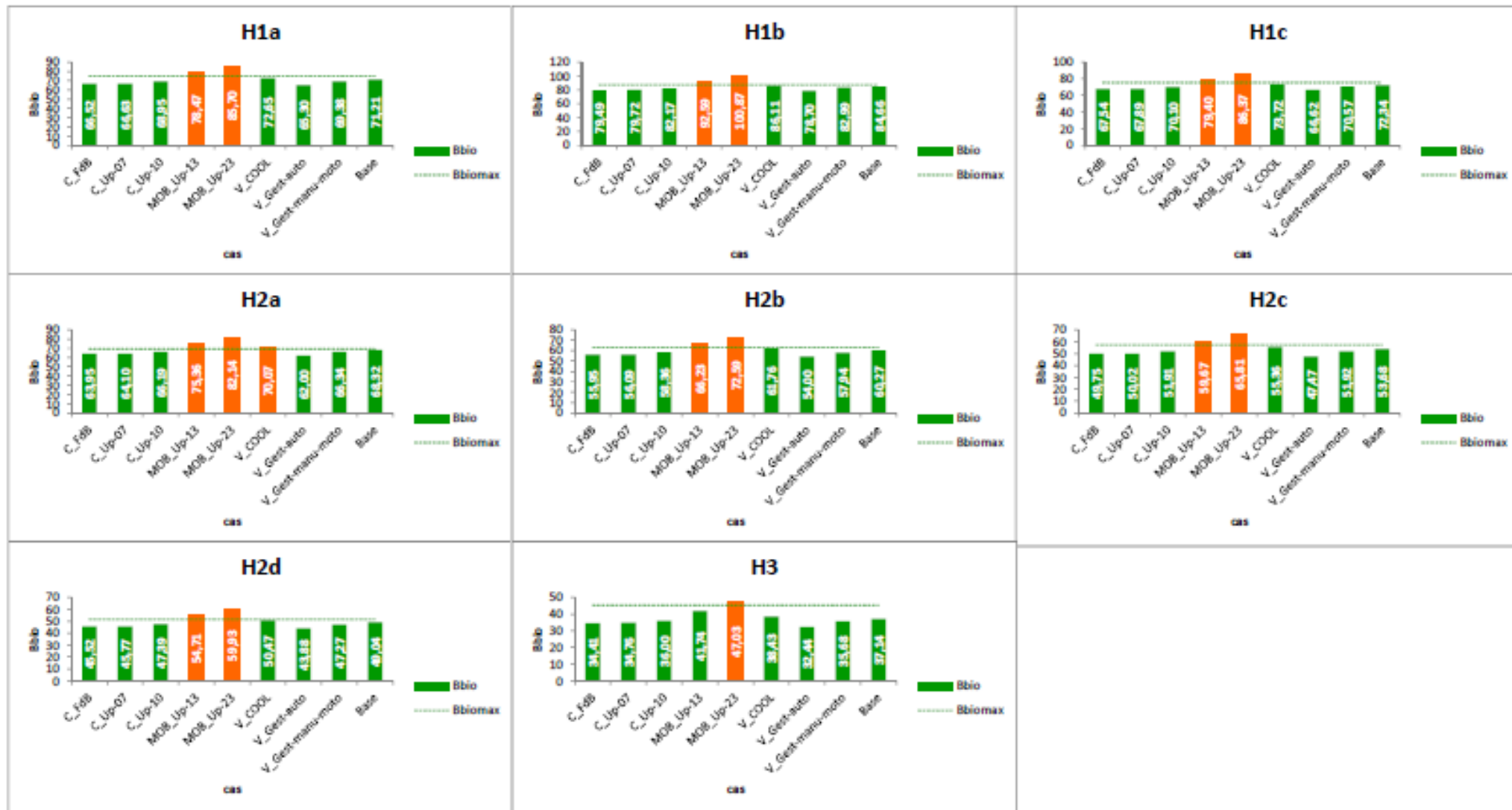
Si les valeurs absolues de DIES sont plus importantes, ce qui permet de gagner en logique, certains résultats semblent étonnants :

- Isoler la toiture avec une fibre de bois et saisir l'inertie calculée en réel a plus d'impact sur la DIES que de remplacer le vitrage clair à $g=0,62$ par un Cool-Lite Xtrem à $g=0,28$.
- La gestion automatique des occultations a un effet négatif sur la DIES
-
- D'autres résultats sont logiques :
- Le passage de ITI à MOB fait augmenter la DIES, quel que soit le U_p murs.
- Mieux isoler en combles U_p 0,13-0,1-0,07 réduit la DIES (sauf H2a, pour $U_p=0,7...$).
-
- Par rapport au CDC initial, il leur rester à faire toutes les variantes de ventilation. Ils les ajouteront dans le rapport de cette étude une fois qu'ils pourront faire proprement ces calculs.

Graphe - Cep



Graphe - B BIO



1

Graphe - Dies



Les documents et informations sont envoyées par SC au fil de l'actualité



GREENPEACE



Association des
Responsables de
Copropriété

IDDRI
SciencesPo.



Information relative à la Coalition CFEE : Point sur les RDV



Communiqué de presse -- Date prévue de publication : vendredi 17 janvier.

-> réfléchir dans un deuxième temps pour un CP "année 2050".

-> envisager une conférence de presse à Bruxelles rapidement

-- **Site internet / twitter** : abouti, travaux finis, mise en ligne www.coalition-energie.org

-- **Note blanche** – brouillon en cours

--**assises de l'énergie le jeudi 28 janvier 16H30** : Kakémono + conférence de presse

54

-- **Prise de RDV** : Relance Brottes, M. Pistori, DG Energy (via Knauf et/ou gimelec), Tubiana (via IDDRI), Jean Gaubert (via gimelec), Demander une audition dans le cadre des discussions entre parlementaires intéressés par le projet de loi transition.

-- **Elections municipales & européennes** : Rédaction d'un pitch (2 pages max) par élection pour diffusion (gimelec prépare brouillons);

programme des mardis de l'avenir :envoyer un mail pour regretter l'absence du sujet de l'efficacité énergétique; être présent pour saisir l'occasion de demander une commission spéciale.



Dernier Rdv de janvier

Les ONG ont rencontré le conseiller de l'Elysée Léglise-Costa la semaine dernière pour parler Europe et paquet 2030. 3)

La France

L'ébauche d'un plan émerge à l'Elysée pour le conseil des chefs d'Etat en mars. La "bonne" nouvelle c'est qu'ils vont chercher des alliés du côté des pays progressistes.

Leur frilosité vis à vis de l'EE ? les industriels ne s'expriment pas sur le sujet !

Le conseil de mars vise à poser le cadre. Pas à finaliser l'offre internationale de l'UE pour la COP21 qui serait plutôt précisée au premier trimestre 2015 (!!).

Veulent enclencher la dynamique entre les chefs d'Etat UE lors d'un "moment" pour Hollande d'ici mars, où il ferait des annonces (par ex. avec Merkel).

55

Alliances

Construire une position franco-allemande → pourrait aboutir à la mi-fin février. FR veut vérifier que l'Allemagne est prête à sortir du bois.

Sommet FH-Merkel du 18 décembre : mandater leurs ministres pour position commune sur le paquet UE 2030. Pourrait comprendre un volet industriel. Sommet FR/ALL 19 février, ils parleront climat.

Entamer un dialogue avec les anglais : aboutir à un accord avec eux sur l'ambition de l'objectif GES. Sommet FH-Cameron prévu le 31 janvier, le climat est à l'agenda.

Polonais (rencontre entre FH et PM polonais D. Tusk le 29 novembre dernier).



Dernier RDV janvier

Vision FH pour le compromis au conseil

~~Objectif GES domestique d'au moins 40% . clarification / position française de 2012 .~~

La France est prête à aller au-delà et va essayer d'étirer la négociation de l'objectif GES au plus haut sans la limiter à 40%. (une fourchette d'objectif, un objectif minimum,) fixer rdv futur pour u révision à la hausse, une conditionnalité par rapport aux négociations internationales.

L'objectif reste de 40% de baisse des GES et c'est nettement insuffisant. L'expérience du paquet 2020 a montré que les fourchettes basses ne sont jamais révisées.

OK pour travailler la question du surplus sur l'EU ETS, qui réduirait de 7 points l'objectif de 40%, en termes d'effort effectif à réaliser . L'Iddri va faire une étude sur le traitement du surplus de la manière la plus ambitieuse possible.

objectifs ENR et EE sans exclure une contrainte, mais pas d'intention de proposer d'objectifs énergétiques contraignants en mars. pas de position officielle.

Approche en 2 temps promue par la France : négocier un objectif contraignant GES au printemps pour être prêt pour la négo / le sommet de Ban Ki Moon en septembre, tout en s'accordant sur la nécessité d'objectifs EE et ENR, et s'accorder sur un rdv ultérieur. Potentiellement s'accorder sur un compromis stipulant la contrainte et pas le chiffre.

Problème : on ne peut pas fixer l'objectif GES a un niveau suffisant si l'on ne parle pas de l'objectif EE et ENR.

Objectif EE : important que la France le porte. Principe de cohérence avec les engagements présidentiels. Proposer un mécanisme financier européen pour financer l'EE , via la BEI et décliné auprès des banques nationales, KfW et CDC. Important pour la mise en oeuvre effective du PEC et pour convaincre la Pologne.



EU climate and energy policy

The European Parliament's environment and energy committees

vote to support binding trio of EU climate and energy targets for 2030

voted on a draft report setting out the EP's position in the debate on the EU's climate and energy policy to 2030. The Greens welcomed the support for binding EU climate and energy targets for 2030, with climate and energy spokesperson Claude Turmes stating:

"In voting to endorse a binding trio of EU climate and energy targets for 2030, MEPs have today set out their stall in the ongoing debate. 2030 is the next crucial milestone for EU climate and energy policy and it is important that we ensure ambitious and coherent targets for greenhouse gas reductions, renewables and energy savings.

"With the European Commission currently finalising its proposals on the EU's 2030 climate and energy policy, today's vote is an important and timely signal. We hope the Commission takes account of this in its drafting and proposes ambitious and binding 2030 targets for greenhouse gas reduction, renewable energy and energy savings.

"Clear and ambitious targets would provide much-needed investor certainty, not only in the energy sector but for industrial sectors and innovation across Europe. They would not only ensure the effectiveness of EU climate policy and boost energy security but also maximise potential job creation from all related sectors.

"The EU should not repeat the mistake made with the lack of ambition in its 2020 greenhouse gas reduction target, as this has undermined the effectiveness of overall climate policy and key instruments like the emissions trading scheme. To this end, we should be aiming for 60% reduction by 2030, which various scenarios have made clear is possible with ambitious policies on energy efficiency and renewable energy. Unfortunately, MEPs today only voted for mere 40%.

"Given the undeniable success of the 2020 renewable energy target, it is imperative that the EU continues the momentum and adopts a binding 2030 target. Aiming for 45% by 2030 would be both ambitious and realistic, according to various scenarios. Regrettably, MEPs today only went as far as calling for a 30% share. EU member states are falling short of meeting the non-binding 2020 energy savings target. This mistake should be rectified and we need an ambitious and binding 2030 target for reducing energy consumption by up to 40%, a call that was backed by MEPs today."



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO₂.

Dernier RDV janvier

la Commission européenne - très inquiétant !

Barroso défend un objectif unique de GES et pour l'instant il n'y a pas d'objectif ENR et EE contraignants dans cette communication. Position à discuter : 40% GES contraignant, entre 24 et 30% ENR non contraignant. Pour ENR, il s'agirait d'objectifs nationaux, établis de façon bottom up selon le bon vouloir des Etats membres.

L'Allemagne a rappelé hier qu'elle en voulait un.

La France aura le rôle de "broker" de compromis entre les deux extrêmes.

58

Le parlement européen

Vient de voter en commissions Environnement et Industrie.

3 objectifs contraignants, dont 40% d'EE, ce qui est une belle victoire., 40% minimum pour GES, et 30% ENR minimum. Proposition d'un objectif sectoriel bâtiments existant -80% à 2050



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO2.

Isolons la terre et l'efficacité énergétique

Suite aux éléments d'information relatifs à l'efficacité énergétique et la détérioration du sujet, il est décidé :

De faire un courrier au président de la république isolons la terre doublé d'un courrier des sociétés d'isolons avant fin janvier du fait des échéances prévues dont la teneur serait :

- Demande d'un objectif clair
- Ne pas ignorer et sacrifier l'EE
- Arrêter le nombre de GT



Site isolons la terre contre le CO2

Les mises à jour se font au fil des évènements

Point sur le site par Jean Courtois

Le site est à jour notamment sur l'intranet

Il est rappelé que les membres doivent envoyer la lettre de confidentialité signée à charles henri



Calendrier des réunions 2014

Réunions 2014	Lieu
16 janvier 09h30 à 13H00	Miroirs
05 mars 9H45 à 13H00	Miroirs
02 juin 14H00 à 17H00	Miroirs
16 septembre 9H45 à 13H00	Miroirs
17 décembre 14H00 au lieu de 9H45	Miroirs

